

Allianz Suisse

Communication

# Communiqué de presse

## **Allianz Suisse et Swiss Paralympic prolongent leur partenariat**

- **Le contrat de sponsoring avec Swiss Paralympic est renouvelé pour deux ans.**
- **Klaus-Peter Röhler, CEO d'Allianz Suisse: «Les sportifs handicapés sont des modèles pour nous tous.»**

**Zurich, le 3 septembre 2013: Allianz Suisse et Swiss Paralympic, l'organisation faitière du handisport et du sport d'élite en fauteuil roulant, ont prolongé de deux ans leur partenariat, conclu en 2011.**

C'est en 2011 qu'Allianz Suisse et Swiss Paralympic ont pris le départ ensemble pour la première fois. Le contrat de sponsoring a désormais été prolongé pour deux ans. Allianz Suisse soutient les athlètes sélectionnés pour les Jeux Paralympiques ainsi que pour les championnats du monde et d'Europe.

«En sponsorisant Swiss Paralympic et Marcel Hug, nous apportons notre soutien au handisport d'élite national et pouvons contribuer à créer un environnement professionnel d'entraînement. Les sportifs font preuve d'une ambition, d'une motivation et d'un esprit d'équipe exceptionnels. C'est ce qui en fait des athlètes hors du commun et des modèles pour nous tous», a déclaré Klaus-Peter Röhler, CEO d'Allianz Suisse. Et Veronika Roos, secrétaire générale de Swiss Paralympic, d'ajouter: «Nous sommes très heureux qu'Allianz Suisse poursuive son engagement. Avec ce partenaire de choix à nos côtés, nous pouvons donner un signal fort. En effet, les athlètes paralympiques ont besoin du soutien financier du monde économique pour fournir des performances d'exception. Ce ne sont en général pas des professionnels, mais nous leur permettons ainsi de se concentrer davantage sur le sport.»

Par ce partenariat, Allianz Suisse renforce l'engagement d'Allianz SE au sein du Comité paralympique international.

### **Pour de plus amples renseignements**

Communication Allianz Suisse

Hans-Peter Nehmer, téléphone: 058 358 88 01; courriel: [hanspeter.nehmer@allianz-suisse.ch](mailto:hanspeter.nehmer@allianz-suisse.ch)

Harry H. Meier, téléphone: 058 358 84 14; courriel: [harry.meier@allianz-suisse.ch](mailto:harry.meier@allianz-suisse.ch)

Comité paralympique suisse

Veronika Roos, téléphone: 058 358 73 55; courriel: [veronika.roos@swissparalympic.ch](mailto:veronika.roos@swissparalympic.ch)

### **À propos du groupe Allianz Suisse**

Avec un volume de primes de plus de 4,1 milliards de francs, le groupe Allianz Suisse est l'une des principales sociétés d'assurances de Suisse. Font notamment partie du groupe Allianz Suisse Allianz Suisse Société d'Assurances SA, Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA, la CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA et Quality1 AG. Le cœur de métier du groupe Allianz Suisse englobe l'assurance, la prévoyance et la gestion de fortune. Celui-ci emploie près de 3500 collaborateurs et fait partie du groupe international Allianz, présent sur tous les continents, dans plus de 70 pays. En Suisse, plus de 930 000 clients privés et plus de 100 000 entreprises font confiance à Allianz Suisse, à chacune des étapes de leur vie et de leur développement, pour les prestations de conseil ainsi que leurs couvertures d'assurance et de prévoyance. La densité de son réseau de 130 agences lui permet d'être proche de ses clients dans toutes les régions du pays.

Allianz Suisse est partenaire officiel de la Croix-Rouge suisse.

### **Réserve à propos des déclarations faisant référence à l'avenir**

Les prévisions que nous formulons ou les déclarations que nous faisons à propos de l'avenir peuvent être liées à des risques connus et inconnus et à des incertitudes. Les résultats et évolutions effectifs peuvent dès lors considérablement diverger des attentes et hypothèses avancées. Outre d'autres raisons non évoquées ici, des écarts peuvent apparaître en raison de modifications de la situation économique générale et de l'état de la concurrence, en particulier dans les secteurs d'activité et sur les marchés clés d'Allianz Suisse, de l'acquisition et de l'intégration subséquente d'entreprises ou encore de mesures de restructuration. Certains écarts peuvent également être liés à l'importance ou à la fréquence des sinistres, aux taux d'annulation, aux taux de mortalité et de maladie et aux tendances en la matière et, notamment dans le domaine bancaire, à la défaillance d'emprunteurs. L'évolution des marchés financiers et des cours de change ainsi que les modifications apportées à la législation nationale et internationale, en particulier en matière fiscale, peuvent également avoir une incidence. Enfin, la probabilité et l'importance des écarts peuvent être influencées par des attentats terroristes et par leurs conséquences. Les faits présentés ici peuvent également être influencés par des risques et des incertitudes décrits dans les diverses communications d'Allianz SE à la SEC (US Securities and Exchange Commission). La société n'a aucune obligation d'actualiser les déclarations faites dans le présent document.